



Compte rendu de l'assemblée générale du comité 44- déviation Chepy du 26 novembre 2006

- Présents - Mme Laurent, conseillère régionale
 M Arrouart, conseiller général
 M les maires de Moncetz, Saint Germain la ville, Sarry
 M les représentants de « Sarry sécurisation »
 M le lieutenant Anthony, commandant de la brigade de gendarmerie de Châlons
 M l'adjutant-chef Delfaut, commandant de la brigade de Vitry la ville
- Excusé M Bourg Broc représenté par M Delavenne

Francine Joannès et Damien Chauré sont nommés scrutateurs.

Le président François Leblanc ouvre la séance en remerciant les personnalités, les adhérents et sympathisants pour leur assiduité aux réunions du Comité 44.

Anita Fernandez fait lecture du compte rendu de l'assemblée générale de 2005. Sans aucune remarque, celui-ci est approuvé.

Le président fait remarquer le nombre sans cesse croissant des adhérents.

2004 - 99 2005 - 120 2006 - 139

Il rappelle que tout ce qui est entrepris pour l'avancement du dossier est fait conjointement avec tous les acteurs en charge de responsabilités susceptibles d'influer sur le devenir de notre déviation.

Daniel Joannès fait lecture du rapport d'activité. Le président insiste sur quelques dates marquantes dont celle du 12 juillet 2006 au ministère des transports avec M Burseaux, directeur de cabinet du ministre pour la remise d'un document synthétique élaboré par le collectif - RN44 itinéraire prioritaire – accompagné d'une annexe de 60 pages de revues de presse. Le 20 novembre 2006, rencontre avec le préfet Deslandes.

Catherine Probst fait lecture du rapport financier. A noter la subvention de 150 € accordée pour 2006 par la municipalité de Moncetz

Vote des résolutions :

- 1ère résolution -L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports d'activité et financier, approuve et ratifie sans réserve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus entier et définitif de sa gestion au conseil d'administration.
- 2ème résolution-La cotisation des adhérents reste fixée à 1€.
- 3ème résolution-Les mandats de Anita Fernandez, Patrick Noël et Catherine Probst sont à renouveler, ils sollicitent le renouvellement pour une durée de 3 ans.

Après que chacun se soit exprimé, dressons l'inventaire des points positifs.

DUP signée le 16 mars 2006, ce document est impératif pour espérer une continuité du dossier.
 Le rond point de Saint Germain la ville qui s'inscrit dans la réalisation de la déviation est opérationnel.
 Le remembrement est enclenché et devrait se poursuivre normalement.
 Le préfet a déclaré, en accord avec la DDE, que la RN44 est la réalisation prioritaire pour la Marne.

Il reste encore du chemin avant d'avoir la certitude de la réalisation de la déviation de Chepy, donc vigilance et mobilisation seront les maîtres mots de 2007.

Nous comptons sur vous.